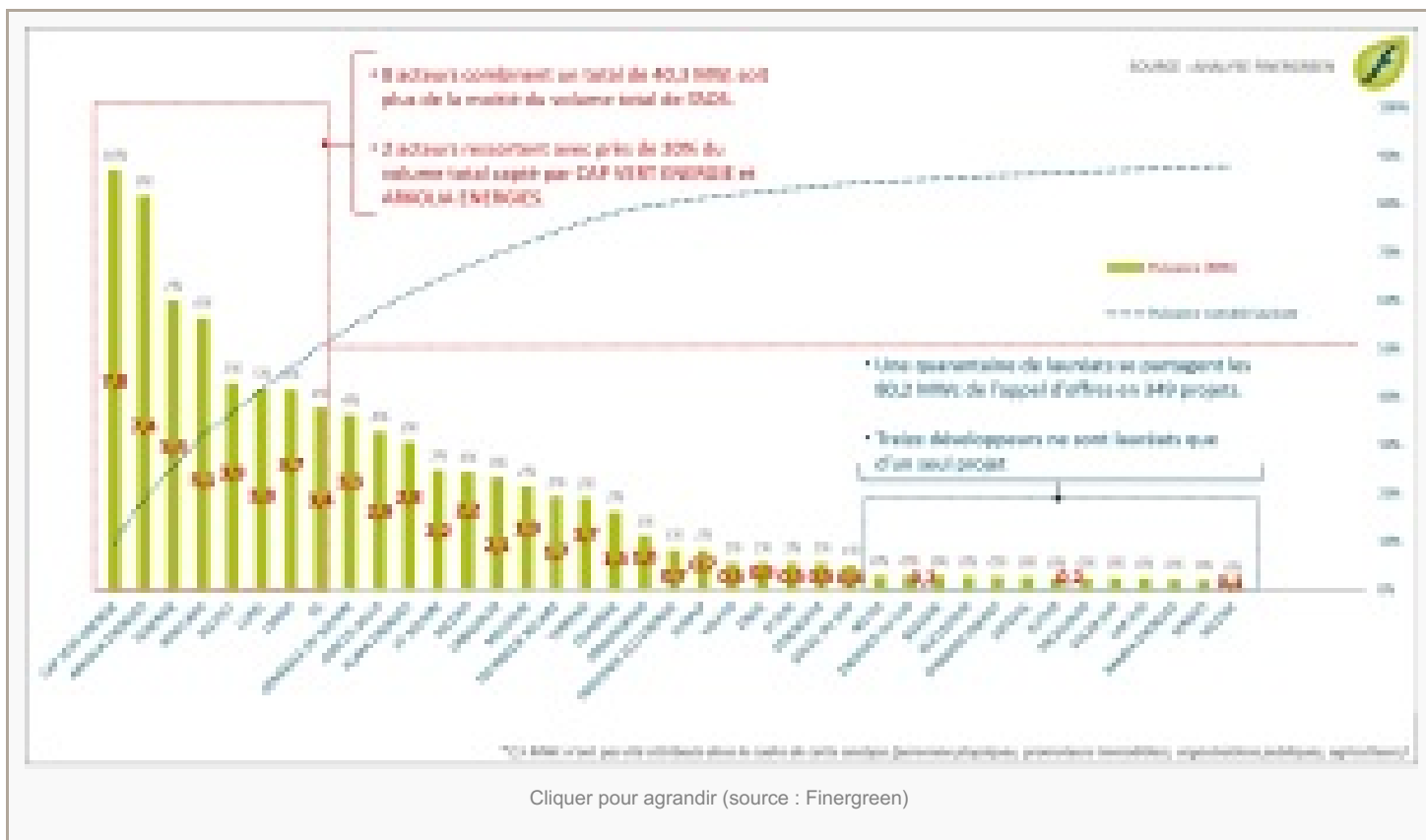


Cap Vert Energie et Arkolia Energies en tête de l'appel d'offres PV bâtiments et ombrières

Jean-Philippe Pié

18 mars 2016

Les bâtiments et ombrières de parking ont réussi aux développeurs Cap Vert Energie et Arkolia Energies, selon le palmarès que vient d'établir le cabinet d'études spécialisé Finergreen. Les deux sociétés remportent respectivement 10% et 9% de la première tranche de l'appel d'offres lancé en mars 2015 sur ce segment de moyenne puissance (100 – 250 kW) du marché photovoltaïque. Figurent aussi dans le quarté de tête Tenergy et Irisolaris.



Close en septembre dernier, cette première tranche (sur trois prévues dans cet appel d'offres) a attribué quelque 80 MW à 349 lauréats en tout, pour un prix garanti à 139 €/MWh, soit une baisse de 9% par rapport à l'édition de 2013 sur le même type d'installations. « Les projets retenus, qui seront réalisés en 2016-2017, représentent 130 M€ d'investissements et permettront de produire 100 GWh d'électricité », estime le ministère de l'Environnement dans un communiqué.

Un connaisseur du secteur agricole

Cap Vert Energie a fait carton plein. Le développeur marseillais avait déposé 35 dossiers ; 34 ont été validés par la Commission de régulation de l'énergie et sélectionnés par la Direction générale de l'énergie et du climat. « Les installations sont implantées en majorité sur des bâtiments répondant à des besoins d'exploitation du secteur agricole, segment de marché historique de l'entreprise: bâtiments d'élevage, stockage de matériels, manèges équestres et caves viticoles », explique le développeur, spécialiste de ce créneau, dans un communiqué. Ce succès

traduit aussi une montée en puissance de la société (42 MW de capacité cumulée désormais pour un chiffre d'affaires de 16,8 M€) puisqu'en 2013, elle n'avait déposé que 8 dossiers. Depuis 2015, la société dispose de gros moyens pour son développement : elle a réussi [une première et importante levée de fonds de 6,7 M€](#).

Repartition regionale des laureats :

Région	Projets	MW
Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	116	26,6
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	87	20,0
PACA	53	12,3
Auvergne Rhône-Alpes	41	9,1
Pays de la Loire	32	7,6
Bretagne	8	1,9
Centre-Val de Loire	4	0,8
Normandie	3	0,7
Bourgogne Franche-Comté	2	0,5
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	2	0,5
Nord - Pas-de-Calais Picardie	1	0,2
TOTAL	349	80,2

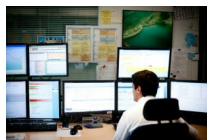
Source : ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Parmi les 349 lauréats figurent aussi bon nombre d'agriculteurs ou de coopératives agricoles, comme en témoigne la moisson de Terrena Innovation dans l'ouest de la France. La filiale ancienne (44) de la coopérative Terrena décroche 1,7 MW et 7 % du volume total attribué. Globalement, cette première tranche fait évidemment la part belle aux territoires plus méridionaux : les trois grandes régions du sud attirent 59,1 MW sur 80.

La deuxième période de l'appel d'offres se termine la semaine prochaine, le 21 mars, et la dernière commencera le lendemain, pour se clore le 21 juillet. Le ministère a doublé l'année dernière le volume global de cet appel d'offres, passé de 120 MW à 240 MW.

- [La liste complète des lauréats](#)

A consulter aussi :



- [Enquête] Energies renouvelables : trois familles d'agrégateurs convoitent le marché...



- Le solaire participatif menacé ?



- Appel d'offres avec stockage dans les ZNI : un tarif...